

MAIRIE DE MAZAN	EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS. (EvRP) (document unique).	
BILAN DES RISQUES.	Unité de travail:	9. Entretien des écoles et des locaux
Date: maj juillet 24		

F = FRÉQUENCE de l'activité : 1= Très rare / exceptionnelle (an) ; 2= Rare / occasionnelle (mois) ; 5= Fréquente (semaine) ; 10= Très fréquente (jour)

G = GRAVITE : 1 = Bénin / peu grave (sans arrêt) ; 5 = Grave (arrêt) ; 10 = Très grave (arrêt avec séquelle)

M = MAITRISE : 1 = Pas Maitrisé (absence de prévention, de protection de moyens humains) ; 0,7 = Peu maîtrisé (risque signalé ou connu - Information consignes verbales EPI) ; 0,3 = Assez maîtrisé (Maîtrise existante - Le risque est maîtrisé par une protection collective, régulièrement contrôlée et maintenue en conformité + critères précédents séquelle) ; 0,1 = Maitrise élevée (Bonne maîtrise de l'impact généré - Prévention systématique, Personnel formé pour les interventions, compétence maintenue, tests réguliers, équipements de protection en place et efficaces, consignes respectées + critères précédents)

CRITICITE = FREQUENCE x GRAVITE (Cr = F x G x M)

N°	Évaluation des risques						Plan d'action				Date de réalisation	Commentaires (budget, responsable suivi...)		
	ACTIVITE - ACTION	LIEU	UNITE DE TRAVAIL	Famille de risque (lié à.....)	Dommage éventuel (Risque identifié)	Mesures de prévention mises en place	CRITICITE						Mesures de prévention à mettre en place	Etat (A faire, En cours, Fait)
							F	G	M	Cr				
1	Utilisation d'aspirateur, d'autolaveuse, de nettoyeur vapeur.	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Bruit	Fatigue auditive Acouphènes Troubles de l'attention Fatigue et stress	Réduction de l'utilisation de l'aspirateur au bénéfice du balayage humide; possibilité de porter un casque anti-bruit	5	5	0,1	2,5	Fait	2020		
2	Port de bidons de produits, du matériel, de seaux, de poubelles jusqu'aux containers, d'un chariot pour nettoyer les étages, ... ; Travail occasionnant des gestes répétitifs pour passer la serpillière, l'aspirateur... ; Postures contraignantes : position debout prolongée, accroupie, penchée, à genou pour nettoyer les locaux. Portage de matériel.	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Manutention manuelle (contraintes posturales)	atteintes respiratoires, cutanées, neurologiques, hématologiques, digestives dont l'origine est : irritative, allergique, toxique, CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction selon les produits utilisés)	Formation au port de charges, diable à disposition, travail en équipe pour sortir ou rentrer les containers poubelles. Chariot de ménage équipé en pré impregnation Aspirateur équipé de roulettes. Formation gestes et postures méthode PRAP pour les agents.	10	5	0,1	5	Fait	octobre 2015/ juin 2022		
3	Utilisation de l'auto laveuse, aspirateurs, Projection de produit ou de débris	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Equipements de travail	Douleurs Plaies et traumatismes (coupures avec lésions cutanées/tendineuses) Atteintes oculaires (corps étrangers intraoculaires), cutanées ou respiratoires Troubles vasculaires et neurologiques (canal carpien, loge de Guyon...) Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)	Formation annuelle à l'utilisation des auto laveuses auto-tractées et auto-portées Travail en équipe Mise à disposition d'EPI adaptés (lunettes) Achat d'une auto laveuse pour la maternelle en 2023.	10	5	0,1	5	A faire	mai-22	Le lieu est trouvé mais des travaux d'agrandissement doivent être envisagés.	
4	Travail à proximité d'étagères surchargées et/ou instables. Réserve de produits trop petite en maternelle.	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Effondrement/ Chute d'objet	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Sensibiliser les utilisateurs.	10	1	1	10	A faire	sept-22		

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20241218-DEL2024_12_07B-DE

5	Travail dans des locaux peu ventilés ; Utilisation de produits classés irritants, corrosifs, nocifs, inflammables pour le nettoyage des sols, sanitaires, vitres. Les produits utilisés peuvent être sous forme liquide ou d'aérosol.	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Chimique	Atteintes respiratoires, cutanées, neurologiques, hématologiques, digestives dont l'origine est : irritative, allergique, toxique, CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction selon les produits utilisés)	Fiches techniques et FDS (Fiche de données sécurité) à disposition des agents. Consignes claires pour l'utilisation des produits d'entretien; EPI obligatoires et à disposition (gants, lunettes etc...) Distributeur produits dans chaque réserve Règles de stockage respectées. Produits stockés sur bac de rétention Utilisation de produits moins toxiques, locaux aérés régulièrement.	10	5	0,3	15	Refaire les FDS produits				régulièrement et surtout pour les nouveaux arrivants
6	Manipulations de déchets, contacts avec des liquides biologiques lors du nettoyage. Contact avec des nuisibles containers poubelles, Piqûres d'insectes.	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Biologique	Risques infectieux viraux, bactériens ou parasitaires (accidents d'exposition au sang, ...) Réactions allergiques Diverses plaies par griffure, ... Maladies infectieuses transmises par les animaux (virales, bactériennes, parasitaires)	EPI adaptés (gants masques lunettes) + formations + protocoles + gel hydro alcoolique Vestiaires et douches à disposition Intervention d'une entreprise chaque année pour les nuisibles. Armoires à pharmacie dans divers lieux et dans les véhicules.	10	5	0,1	5	Poursuivre le rappel de l'importance du port des EPI pour se protéger.	Fait			
7	Nettoyage des vitres Plafonds Luminaires	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Chute de hauteur	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Kit vitres télescopique, escabeaux conformes à disposition + consignes sur le travail en hauteur	2	5	0,1	1		Fait			
8	Travail sur un sol humide, glissant ; Passage encombré	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Chute de plain-pied	Traumatismes, plaies entorse (de bénins à graves)	Agents équipées de chaussures de travail anti dérapantes Chevalet à disposition	10	5	0,1	5	Mise en place de panneaux sols glissants en 2024	Fait			
9	Travail dans des locaux encombrés (vestiaires locaux de stockage) Intervention d'entreprises extérieures avec co activité et ballisage restreint	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Perturbation du mouvement Heurts	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Vestiaire individuel pour chaque agent + douches	2	5	0,7	7	Rédiger et faire respecter un plan de prévention si intervention d'entreprises extérieures avec co-activité	A faire			
10	Déplacement entre différents sites à pied, en voiture, en vélo, ...	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Routier	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Véhicule de service depuis 2021, travail en binôme. Permis demandé chaque année et note de service + autorisation de conduite pour véhicule travail	10	1	0,1	1	Sensibiliser les agents au risque routier	Fait	2021		
11	Entretien des locaux Lieux trop chauffés ou pas assez selon la saison Climatisation trop élevée	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Ambiance thermique	Chaleur et froid Inconfort, maladies, sensibilisation aux épisodes viraux saisonniers.	Horaires aménagés pour les fortes chaleur, locaux aérés régulièrement, présence de ventilateurs et de moyens de chauffage.	5	1	0,3	1,5	Températures très élevées en juin, juillet, août dans certains bâtiments (écoles, gymnase)	Fait			
12	Branchement ou débranchement d'appareils avec les mains humides ; Utilisation d'appareils avec des câbles ou rallonges dénudés ; Nettoyage des locaux électriques sans habilitation électrique ; Réenclenchement de disjoncteurs	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Electrique	Électrisation Électrocution	Rallonges conformes; Consignes de sécurité précises données aux agents concernant eau et électricité 1 Agent formé habilitation électriques et SST 3 agents	10	10	0,3	30	Veiller au recyclage des habilitations Rappeler régulièrement les bonnes pratiques. Former toute l'équipe d'entretien à l'habilitation électrique.	A faire	juin-22		2 agents du service formés

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20241218-DEL2024_12_07B-DE

13	Réaction chimique suite au mélange de 2 produits d'entretien ; Présence d'une source de chaleur à proximité du lieu de stockage ; Anomalie d'une installation électrique (surcharge de prises, installation vétuste...).	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	Incendie/Explosion	Brûlures, atteintes respiratoires et ORL, traumatismes	Formations sur l'utilisation et le stockage des produits chimiques, consignes claires expliquées aux agents (FDS) Présence d'extincteurs en genre et en nombre suffisant régulièrement contrôlés Agents formés en interne ou externe au risque incendie et à la manipulation des extincteurs ainsi qu'à l'évacuation des locaux Consignes incendie affichées et connues des agents.	1	10	0,1	1	Etendre la formation à la manipulation des extincteurs aux agents qui ne sont pas formés			
14	Horaires de travail variables (tôt ou tard, avec de longues pauses) ; Mauvaise image du métier, travail peu valorisé ;	Locaux communaux	9. Entretien des écoles et des locaux	RPS	Stress Majoration des conséquences d'un accident ou d'une maladie par retard des secours	Privilégier le travail en équipe; Possibilités d'être reçu par le psychologue du CDG. RPS réalisé en 2023. Cours de sophrologie et formation gestion du stress et mobiliser ses ressources.	10	5	0,1	5	Continuer de valoriser le travail de ces agents, de les accompagner si besoin.	Fait	juil-05	